

La trêve va-t-elle évoluer vers un cessez-le-feu permanent ?

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 6032 - Mercredi 29 novembre 2023 - Prix : 10 DA



Audience

Le président de la République reçoit le nouveau Secrétaire général du FLN

Béjaïa

Un conseil de wilaya pour débattre des zones industrielles et d'activités

Le précédent Gilad Shalit

Par Mohamed Habili

Aujourd'hui se termine la prolongation de la trêve de deux jours qui doit voir la libération d'un deuxième groupe d'otages israéliens, composé comme les cinq précédents uniquement de femmes et d'enfants retenus à Ghaza depuis le 7 octobre, contre celle de dizaines de prisonniers palestiniens. La question qui se pose est de savoir s'il y aura une prolongation à la prolongation, entendu qu'il y a unicité du cadre, celui de l'accord conclu grâce à la médiation du Qatar, de l'Egypte et des Etats-Unis, et entré en vigueur vendredi dernier. A cet égard, les porte-parole du Hamas ont été clairs : ils seraient intéressés par une prolongation s'ils disposaient de suffisamment de détenus israéliens pour en quelque sorte la monnayer, les termes de l'échange n'ayant pas varié quant à eux : 10 otages libérés contre un jour de trêve. Ce pourquoi d'ailleurs on parle de prolongation(s) et non pas de nouvel accord. C'est justement ce que voudrait le Hamas, qui ne détient plus de suffisamment de femmes et d'enfants israéliens pour les échanger contre des prisonniers palestiniens du même ordre.

Suite en page 3

Conseil de la nation

Les projets de loi relatifs à la presse écrite et électronique adoptés



Les membres du Conseil de la nation ont adopté à la majorité, hier à Alger, les projets de loi relatifs à la presse écrite, à la presse électronique et à l'activité audiovisuelle. Page 3

Tizi Ouzou/Alimentation de la wilaya en gaz naturel

Un taux de raccordement de plus de 89 % et de pénétration de 97 %

Sanctions de la LFP

Les présidents de l'USB et de l'USS suspendus jusqu'à audition

Agression sioniste contre Ghaza

La trêve va-t-elle évoluer vers un cessez-le-feu permanent ?

■ Le mouvement de résistance Hamas et l'occupant sioniste ont conclu un accord pour prolonger de deux jours supplémentaires la trêve dans la bande de Ghaza. Cette pause a permis l'entrée de centaines de camions chargés d'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne, assiégée et dévastée par sept semaines de bombardements.

Par Meriem B.

Si la trêve a offert un répit aux ghazaouis, elle a également montré la réelle situation humanitaire qui reste «dangereuse» et les besoins sont conséquents. Mais cette solution, aussi fragile que provisoire, apparaît clairement sous-calibrée, tant pour les militants de la cause palestinienne que pour les ONG et les organisations internationales. Cette pause, largement saluée par la communauté internationale va-t-elle évoluer vers un cessez-le-feu permanent ? Plusieurs voix se sont élevées pour réclamer un arrêt immédiat et total de l'offensive sioniste. Dans ce sens, Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déclaré que le dialogue ayant conduit à la «trêve humanitaire» dans la bande de Ghaza devrait se poursuivre, exprimant son espoir de voir «cet accord donner lieu à un cessez-le-feu complet». Selon un communiqué du porte-parole du Secrétaire général, Stéphane Dujarric citant Guterres, ce dernier a souligné que «la trêve convenue entre Israël et le mouvement palestinien Hamas a permis l'entrée de l'aide humanitaire à Ghaza, y compris dans le nord, la partie qui a été largement isolée pendant des semaines». Le responsable onusien a rappelé que l'aide «peut à peine

répondre aux énormes besoins de 1,7 million de personnes déplacées», avertissant que la «catastrophe humanitaire» s'approfondit de jour en jour. «Le dialogue qui a conduit à l'accord doit se poursuivre et donner lieu à un cessez-le-feu total pour des raisons humanitaires, au bénéfice de la population de Ghaza, d'Israël et de la région dans son ensemble», a-t-il lancé. Dujarric a également noté que le Secrétaire général des Nations unies exhorte tous les pays à «user de leur influence pour mettre fin à ce conflit tragique».

Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien

La Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien sera célébrée aujourd'hui dans un contexte marqué par l'agression militaire sioniste barbare contre la bande de Ghaza, où des milliers de civils palestiniens sont tombés en martyrs, suscitant un élan populaire de solidarité sans précédent à travers le monde pour dénoncer le génocide et les massacres perpétrés par l'entité sioniste. L'ONU a retenu, en 1977, la date du 29 novembre pour la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Cette date choisie en raison de sa signification et de son importance pour le



peuple palestinien, coïncide avec l'adoption de la résolution 181/1947 par l'Assemblée générale des Nations unies sur le plan de partage de la Palestine. La Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien offre traditionnellement à la communauté internationale l'occasion de concentrer son attention sur le fait que la question de la Palestine n'est pas encore réglée et que le peuple palestinien n'a pas encore atteint ses

droits inaliénables tels que définis par l'Assemblée générale de l'ONU, à savoir ceux à l'indépendance et à la souveraineté nationale, et le droit des Palestiniens à retourner dans leurs foyers et vers leurs biens, d'où ils ont été chassés. Néanmoins, cette année, elle sera l'occasion d'exprimer l'indignation et le soutien face au génocide commis par l'entité sioniste à Ghaza, notamment après les bombardements de plusieurs hôpitaux et établis-

sements scolaires servant de refuges, en violation des textes du droit international humanitaire et des Conventions de Genève. Aussi, elle représente une opportunité pour renforcer les mobilisations populaires visant à faire pression sur davantage de gouvernements afin qu'ils rompent les liens diplomatiques, économiques et militaires avec l'entité sioniste et reconnaissent l'Etat de Palestine. M. B.

Béjaïa

Un conseil de wilaya pour débattre des zones industrielles et d'activités

Un conseil de wilaya élargi a été présidé la semaine dernière par le wali de Béjaïa, Kamel Eddine Karbouche. Cette rencontre a été consacrée à l'étude de la situation des zones d'activité et des zones industrielles de la wilaya à l'effet de «booster» l'investissement et «lever» les contraintes qui plombent le développement socio-économique et les difficultés rencontrées par les opérateurs économiques.

Il s'agissait aussi de sortir les entreprises de la situation d'hibernation dans lesquelles elles sont plongées. Le conseil a été tenu en présence du président de l'APW, du secrétaire général de la wilaya et la participation des directeurs de wilaya, des chefs de daïra et les maires.

C'est ainsi que le directeur de l'agence foncière et le directeur de l'industrie ont, tour à tour, présenté des rapports détaillés sur la situation de ces zones, leur taux d'aménagement et l'avancement des travaux et les procédures juridiques et administratives engagées à cet effet, la récupération du foncier industriel et sa situation.

Il ressort de cette rencontre, «convoquée en réponse aux instructions du chef de l'Etat», que la wilaya de Béjaïa dispose de deux zones industrielles à Béjaïa et El-Kseur et une nouvelle au niveau de Fénéaïa lmathen et El-Kseur dont les travaux d'aménagement ont été achevés, a-t-on annoncé. A ce propos, il est attendu la distribution, à l'avenir, des lots réservés à l'investissement aux nombreux opérateurs économiques qui en ont fait la demande. La wilaya de Béjaïa dispose de 19 zones d'activités réparties sur 16 communes. Elle a récemment bénéficié d'une importante enveloppe financière pour le réaménagement de 10 zones d'activités et «les travaux engagés à ce propos ont atteint un taux de 75 %». Elle a réussi également à récupérer près de 70 ha de foncier industriel dans le cadre d'une opération d'assainissement. Ces lots n'ont pas été utilisés après leur répartition au profit des investisseurs. Une opération qui continue encore, sachant que de nouvelles mesures d'encouragement de l'investissement ont été adoptées et portent sur des facilitations pour l'acquisition du

foncier industriel.

Le premier responsable de la wilaya a fait savoir qu'il sera désormais adopté, selon les instructions des hautes autorités du pays, «une approche globale afin de mettre en œuvre les moteurs de développement pour créer une nouvelle dynamique économie nationale et créer, dans le même sillage, des postes d'emploi permanents». Il a également «ordonné aux responsables concernés de répertorier les besoins de toutes les zones industrielles et zones d'activités, dont le raccordement au réseau électrique, gaz de ville, l'eau potable, voirie, la fibre optique, etc.» afin de les prendre en charge rapidement. Des instructions ont été données aux directeurs concernés pour lever les contraintes soulevées et procéder à la régularisation de la situation des investisseurs, le suivi des projets engagés, le traitement de tous les dossiers et leur accompagnement afin de réaliser leurs projets dans les délais impartis. Les maires et les chefs de daïra ont également été invités par le premier responsable de la wilaya à «régler, dans le cadre de leurs

prérogatives, toutes les contraintes liées à ce dossier afin de promouvoir l'investissement qui est l'une des priorités des pouvoirs publics, dans le but de créer la richesse et l'emploi au niveau local par l'accompagnement voire le soutien actif des porteurs de projets». Pour rappel, deux jours avant cette rencontre, le wali avait réuni le comité mixte chargé de l'étude et du suivi des projets ainsi que la levée des contraintes liées à la mise en service des projets d'investissement.

La rencontre a vu la participation des directeurs de l'exécutif de wilaya, du secrétaire général et des maires. Au cours de cette séance de travail, le directeur de l'industrie a exposé tous les projets d'investissement en souffrance en vue de chercher des solutions afin de les débloquent et les mettre en service. Le chef de l'exécutif de wilaya a ordonné à l'inspecteur général de la wilaya d'«effectuer des sorties sur sites, voir de plus près les difficultés rencontrées par les investisseurs et répertorier les problèmes qui handicapent la mise en service de leurs projets».

Hocine Cherfa

Conseil de la nation

Les projets de loi relatifs à la presse écrite et électronique adoptés

■ Les membres du Conseil de la nation ont adopté à la majorité, hier à Alger, les projets de loi relatifs à la presse écrite, à la presse électronique et à l'activité audiovisuelle.

Par Thinhinane Khouchi

C'est lors d'une plénière tenue sous la présidence de Salah Goudjil, président de la chambre haute du Parlement, en présence du ministre de la Communication, Mohamed Laagab, que les membres du Conseil de la nation ont adopté à la majorité les projets de loi relatifs à la presse écrite, à la presse électronique et à l'activité audiovisuelle, ainsi que les dispositions, objet de désaccord, dans le texte de loi relatif aux médias, en vue de mettre en place un cadre juridique à l'exercice médiatique. «Ce projet définit également une série de termes, d'instances et d'individus habilités à exercer l'activité de la presse écrite et la presse électronique, ainsi que les conditions y afférentes», a-t-il déclaré. «Sans exagérer, c'est le meilleur projet de loi de l'histoire de l'Algérie indépendante concernant notre profession», dira le ministre qui a remercié les membres de l'Assemblée nationale pour leur interaction positive avec les différents lois liées au secteur et l'enrichissement des textes juridiques et leurs directives, et a également félicité la famille médiatique. Laagab a également révélé que les décrets d'application sont prêts et seront envoyés au secrétariat général du gouvernement immédiatement après la publication des deux lois au Journal officiel. Le ministre de la Communication a également

indiqué que son secteur continuera à mettre en œuvre les directives et décisions du président de la République. «Nous sommes prêts à travailler dur pour mettre le secteur au même niveau que les médias des pays développés», a-t-il poursuivi. Par ailleurs, il est à noter que Laagab avait indiqué, lors de la présentation des projets de loi relatifs à la presse écrite, à la presse électronique et à l'activité audiovisuelle, que «les concepts liés à la presse électronique ont été définis à travers leur adaptation aux développements que connaît le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), étant donné que la presse électronique se veut un service de communication multimédia», ajoutant que les nouvelles dispositions «ont exclu les sites électroniques visant principalement à diffuser des messages publicitaires ou des annonces, les sites internet personnels, les blogs qui diffusent de manière non professionnelle, outre l'ouverture du domaine devant les personnes physiques pour créer des publications périodiques et des journaux électroniques». Concernant la domiciliation des journaux électroniques en Algérie, le ministre a fait état de «l'impératif» que ces journaux exercent leurs activités via un site domicilié «exclusivement, financièrement et logiquement en Algérie avec le domaine .dz». Evoquant les conditions à remplir par un directeur de publication, M. Laagab a souligné qu'«une même personne morale de droit algérien ne peut posséder, contrôler ou diriger qu'une seule publication périodique d'information générale de même périodicité éditée en Algérie». «Ces conditions seront applicables également aux médias électroniques», a affirmé le ministre, rappelant que «le directeur de publication doit être titu-



laire d'un diplôme universitaire avec une expérience en la matière de pas moins de 8 ans». Le projet de loi «consacre le principe de pluralisme d'opinion et de pensée et prévient la concentration des périodiques et des sites électroniques en limitant le nombre détenu ou contrôlé par une personne physique ou morale, de droit algérien, à une seule publication et/ou à un seul site électronique», a expliqué le ministre. Il prévoit, par ailleurs, la révision de la composition de l'Autorité de régulation de la presse écrite et de la presse électronique conformément à l'article 92 de la Constitution. Elle est composée de 9 membres nommés par le président de la République. Selon le présent projet de loi, les missions de l'Autorité seront «élargies», elle aura pour prérogatives d'«empêcher toute influence financière, politique ou idéologique, de réguler l'activité publicitaire et de plafonner le contenu publicitaire dans la presse électronique». Concernant les infractions, le texte de loi confère à l'Autorité de régulation les prérogatives d'intervenir systématiquement pour

mettre en demeure les contrevenants et saisir les juridictions, en vue de suspendre provisoirement ou définitivement l'activité des publications périodiques et les journaux électroniques. Au sujet du texte de loi relatif à l'activité audiovisuelle, le ministre a précisé que ce texte «consacre à l'Entreprise de télédiffusion d'Algérie (TDA) l'exclusivité de la diffusion des services de communication audiovisuelle dans le cadre du renforcement de la souveraineté nationale et la sécurité nationale, en sus de l'élargissement du champ des services de la communication audiovisuelle qui lui sont autorisés aux chaînes aux contenus publics, contrairement à la loi en vigueur». Entre autres explications données par M. Laagab, «la création des services de communication audiovisuelle en ligne est soumise à l'autorisation du ministre de la Communication, l'impératif de respecter les cahiers des charges et l'uniformisation des procédures d'octroi d'autorisation à l'ensemble des chaînes audiovisuelles classiques et les chaînes audiovisuelles en ligne». T. K.

LA QUESTION DU JOUR

Le précédent Gilad Shalit

Suite de la page une

En revanche, il a sous la main des dizaines de militaires israéliens, dont des officiers, qu'il entend échanger quant à eux non pas contre un certain nombre de prisonniers palestiniens mais contre tous les prisonniers palestiniens. Ceux-ci étaient estimés à 6 000 avant le 7 octobre, ils sont maintenant près de 9 000 par suite des nouvelles arrestations opérées depuis par Israël en Cisjordanie. En cette matière, force est de se reporter au seul cas où un soldat israélien détenu par le Hamas a été échangé contre des prisonniers palestiniens. C'est celui de Gilad Shalit, libéré en octobre 2011 après cinq années de captivité à Ghaza contre très exactement 1 027 prisonniers palestiniens. L'un d'eux n'était autre que Yahia Sinouar, le chef actuel du Hamas à Ghaza, celui que les médias israéliens présentent comme le cerveau de l'attaque du 7 octobre. A ce prix, en effet, il y a suffisamment de détenus militaires israéliens à Ghaza pour «blanchir» les prisons israéliennes comme disent en arabe les Palestiniens. Blanchir une prison, on l'aura compris, c'est la vider entièrement de ses pensionnaires palestiniens. Ce ne serait pas là la seule exigence du Hamas d'ailleurs, qui voudrait doubler ce nettoyage par le vide d'autres conditions, comme la levée du blocus par exemple. On le voit, les médiateurs qataris et égyptiens auront du pain sur la planche, une fois la phase en cours dépassée. Si les négociations aboutissent, ce sera à des termes de l'échange bien plus disproportionnés que précédemment, qui eux étaient d'un Israélien pour trois Palestiniens. Si elles aboutissent, c'est-à-dire si la résistance palestinienne n'est pas anéantie par les forces israéliennes, ce qui le cas échéant équivaldrait à une autre victoire à porter à son actif. Pour vaincre, il lui suffit de continuer de résister, ce qu'elle a très bien fait jusqu'à présent, en dépit des crimes et destructions commis par l'armée israélienne, alors que pour celle-ci, vaincre c'est non seulement éradiquer l'ennemi mais faire en sorte qu'il ne puisse jamais renaître de ses cendres. Israël a tué des milliers de civils, blessé un nombre plus grand, dévasté Ghaza, mais il n'a pu obtenir des libérations que par la négociation. Voilà une leçon dont il devrait tirer profit, mais que selon toute vraisemblance il va ignorer. M. H.

Audience

Le président de la République reçoit le nouveau Secrétaire général du FLN



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le nouveau Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benbarek, à la demande de ce dernier, indique un communiqué de la Présidence de la République.

G. H.

Tizi Ouzou/Alimentation de la wilaya en gaz naturel

Un taux de raccordement de plus de 89 % et de pénétration de 97 %

La wilaya de Tizi Ouzou s'apprête à achever l'opération d'alimentation de ses 67 communes au réseau de gaz naturel. En effet, les deux communes restées sans gaz naturel depuis plusieurs années en raison des oppositions de riverains au passage des conduites, à savoir Ait Chafaa et Zekri à l'extrême Est de la wilaya, connaissent enfin le début du dénouement de ce problème. Les travaux sont même achevés au niveau de Zekri dont le début de raccordement des premiers foyers dans cette localité avait été lancé officiellement à l'oc-

casation de la récente visite du ministre de l'Energie et des Mines. La wilaya de Tizi Ouzou est alimentée depuis quatre sources, à savoir les gazoducs Hassi Rmel-Bordj Menail, Gué de Constantine-Azazga et Tizi Ghenif-Ouadhias avec le renforcement de Fréha-Sidi Ayad (Béjaia). Le nombre de foyers alimentés en gaz naturel dans la wilaya a atteint, jusqu'à novembre courant, 426 419 unités, selon les chiffres de la Direction locale de l'énergie et des mines, donnant un taux de raccordement de 89.74 % et de pénétration de 97.01 %. A noter que dans le cadre

du programme quinquennal 2012-2014, la wilaya a bénéficié d'une enveloppe financière de plus de 22.7 milliards de dinars pour la réalisation de 21 distributions publiques et 273 quartiers et lotissements sociaux (QLS), réseau de plus de 96 km de transport et de 5 900 km de distribution pour raccorder et alimenter en gaz naturel de plus de 150 000 foyers. Ce programme touche à sa fin, puisque la réalisation de la partie transport a atteint un taux d'avancement de 82 % et la partie distribution près de 99 %, selon la même source. Hamid Messir

Transport maritime

Insuffler une nouvelle dynamique en 2024

■ Le Groupe algérien de transport maritime (GATMA) a engagé d'importantes réformes visant à insuffler une nouvelle dynamique à cette activité vitale, et ce, à travers la relance du transport maritime, la modernisation de son mode de gestion et la mobilisation de tous les moyens humains et matériels, a-t-on appris, lundi, auprès du ministère des Transports.

Par Safy T.

Le Groupe GATMA, sous la tutelle du ministère des Transports, a procédé, en premier lieu, à la création d'une nouvelle compagnie (CNAN EL DJAZAIR) regroupant ses deux filiales CNAN NORD et CNAN MED, l'objectif étant de valoriser sa flotte maritime et de fédérer ses capacités. Il a également été procédé à la réhabilitation de la flotte constituée de 13 navires à travers les opérations de maintenance et de réparation menées par des compétences algériennes de l'Entreprise nationale de réparation navale (ERENAV). Sept navires sont actuellement en service et six autres en cours

de maintenance et de réparation. Ces derniers reprendront le service fin 2023 ou début 2024 pour que la flotte soit opérationnelle à 100 %. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des opérateurs économiques et de la mise en œuvre de la stratégie tracée pour booster les capacités de fret. Elle vise aussi à accéder aux marchés africains notamment après l'inauguration des lignes maritimes commerciales vers la Mauritanie et le Sénégal, tout en prospectant de nouveaux marchés prometteurs tels que les pays du Golfe et l'Afrique de l'Est. Quant au transport maritime des voyageurs, le GATMA a tracé un programme spécial en prévision de

la saison estivale 2024, à travers la rénovation et la réhabilitation des bateaux-ferries *Tariq Ibn Ziyad* et *El Djazair II*, qui se trouvent actuellement au niveau des ateliers d'entretien et de réparation, en plus des bateaux déjà en service, à savoir les bateaux-ferries *Badji Mokhtar 3* et le *Tassili 2*, tout en prévoyant l'affrètement d'un autre bateau pour disposer d'une flotte de 5 bateaux et pouvoir ainsi faire face à l'importante demande qu'enregistre l'entreprise durant la saison estivale particulièrement celle de la communauté nationale à l'étranger pour une prise en charge optimale, ce qui permettrait également de couvrir les destinations européennes à savoir l'Italie,



l'Espagne et la France, sachant que le programme des traversées de la saison prochaine sera annoncé durant le premier trimestre de 2024. Dans le cadre de la politique du secteur visant à numériser les services et à rapprocher l'administration du

citoyen, une nouvelle plateforme, 100 % algérienne, a été mise en service pour la réservation et le paiement électronique, afin de désengorger les agences commerciales, et permettre aux clients de réserver leurs voyages en toute aisance. S. T.

Le ministre des Affaires religieuses :

Le président de la République a donné des instructions fermes pour la révision du statut particulier de l'imam

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a souligné, lundi à Mostaganem, que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions fermes pour la révision du statut particulier de l'imam.

M. Belmehdi a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection des projets de son secteur dans la wilaya, que «le président de la République a donné des instructions fermes pour la révision du statut particulier des imams, concernant leurs salaires, grades et promotions, en plus de garantir des logements de fonction, selon les disponibilités dans les wilayas». Cette

révision que le ministre a qualifiée de «majeure», outre l'aspect professionnel et social de l'imam, inclut d'autres points, notamment le classement des mosquées. Parallèlement, Youcef Belmehdi a indiqué que son département ministériel introduit des demandes à travers la Direction générale de la Fonction publique pour pourvoir les postes nécessaires au secteur, soulignant que les concernés suivent une formation dans 14 instituts et écoles nationaux pour être qualifiés dans l'enseignement coranique, l'imamat et autres.

Le ministre a poursuivi : «Nous procédons également à l'intégration du Qaim de l'imam et de certains volontaires et nous avons parfois atteint 100 % dans ce

corps, et nous œuvrons également à intégrer le reste et à les prendre en charge».

Lors de cette visite, M. Belmehdi a inspecté la mosquée Badr au centre de Mostaganem, qui fera l'objet d'une opération de restauration pour un montant de 5 millions de dinars, compte tenu de son importance historique et archéologique, selon les explications fournies par les responsables locaux. Dans ce cadre, le ministre a ordonné la fermeture de cette mosquée jusqu'à l'achèvement des travaux, afin de garantir la sécurité des fidèles. Le ministre a également supervisé l'inauguration de la mosquée Okba Ibn Nafaa, dans la commune de Sirat, d'une capacité d'accueil de 1 500 fidèles, ainsi

que les mosquées Hamza Ibn Abdelmoutaleb et Kaakaa Ben amrou El-Temimi dans la commune de Mazaghran, qui seront équipés de 4 logements de fonction, un parking et deux logements d'astreinte respectivement.

Le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs a procédé, à la maison de la culture Ould- Abderrahmane-Kaki de Mostaganem, à l'ouverture du 1^{er} colloque national sur «Le rôle des zaouïas et des écoles coraniques dans l'ancrage du discours religieux modéré et le renforcement de l'unité nationale», lequel s'étale sur deux jours.

L. T.

Wilaya de Relizane

Fin de fonctions pour le wali et le chef de daïra de Zemmoura

Le ministre de l'Intérieur, Messikh Abdelaziz, pour «manquement dans l'application des instructions du président de la République et découverte de faux rapports dissimulant des faits concernant la mise en œuvre des projets de développement dans ladite wilaya», a indiqué, lundi, un communiqué de la Présidence de la République.

«Suite à la constatation d'un manquement dans l'application des instructions du président de la République et à la découverte de faux rapports dissimulant des faits concernant la mise en œuvre des projets de développement dans la wilaya de Relizane, et sur instruction du président de la République, le ministre de l'Intérieur et des

Collectivités locales a décidé de mettre fin aux fonctions du wali de Relizane, Lakkhal Ayat Abdessalam et du chef de daïra de Zemmoura à Relizane, Messikh Abdelaziz», précise le communiqué.

De son côté, le ministre de l'Education nationale et sur instruction du président de la République, a décidé de sus-

pendre trois responsables de l'Education dans la même wilaya.

A noter que «les enquêtes sont toujours en cours pour évaluer le respect des engagements des différents services locaux chargés de la mise en œuvre des programmes de développement», conclut le communiqué.

Kamel L.

Université de Ouargla

Le centre de simulation médicale, un espace pour l'apprentissage par la pratique

Le Centre de simulation médicale relevant de la faculté de médecine à l'Université «Kasdi-Merbah» de Ouargla constitue un espace de formation absolument essentiel pour l'apprentissage de des étudiants par la pratique et l'amélioration de leurs aptitudes, a-t-on appris, lundi, des cadres de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Ouvrant ses portes pour la première fois en 2021, cet espace pédagogique est considéré comme une structure hospital-

rière virtuelle dédiée à la simulation numérique qui offre des séances pratiques notamment aux étudiants en quatrième, cinquième et sixième années d'études de médecine, a indiqué à l'APS, le doyen de la faculté, D' Houcine Bouaziz.

Il permet à ces étudiants d'effectuer une simulation médicale à l'aide de techniques modernes d'intervention, notamment celles liées aux urgences médicales y compris la réanimation, le diagnostic et la prise en charge des patients, a-t-il ajouté.

té.

Cette structure dispose d'un nombre de salles de simulation haute fidélité, dédiées à la réanimation, l'imagerie par résonance magnétique, la laparoscopie, l'obstétrique, le débriefing, ainsi qu'une salle de conférences d'une capacité de 60 places. Elle s'est dotée de moyens et d'équipements médicaux de pointe, afin d'améliorer la qualité des soins et évaluer les connaissances et compétences chez les futurs praticiens, et leur donner la

confiance en eux, avant de débiter leur vie professionnelle.

L'ouverture de cet espace de simulation médicale a pour objectif d'offrir une formation pédagogique de qualité aux étudiants de la faculté, en utilisant des moyens sophistiqués adaptés aux besoins d'apprentissage dans différentes spécialités médicales telles que la médecine interne, la pédiatrie, la gynécologie obstétrique, selon la même source.

Lyes H.

Start-up

La 2^e édition de l'African Start-up Conference sera «exceptionnelle»

■ La seconde édition de la Conférence africaine des start-up (African Start-up Conference - ASC) qui se tiendra du 5 au 7 décembre prochain à Alger «sera exceptionnelle», a indiqué, lundi à Alger, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid.



Par Salima K.

S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée au siège de l'accélérateur public de start-up «Algeria Venture», le ministre a ajouté qu'il est attendu pour l'édition 2023 de cet événement dédié à la promotion des start-up du continent africain, «plus de 200 experts internationaux dans le domaine des start-up, environ 50 ministres et décideurs africains dans le domaine des start-up et de l'innovation, plus de 200 investisseurs et responsables des Fonds d'investissement et capitaux à risque dans le conti-

nent et près de 10 000 participants». Aussi, le ministre a annoncé l'organisation d'un salon qui verra la participation de près de 200 exposants de différents pays africains, mais aussi la participation de partenaires africains et issus d'autres pays, notamment l'Agence allemande de coopération internationale GIZ, l'Union africaine et les différentes agences de coopération en Afrique ainsi que des établissements financiers qui ont rejoint cette initiative. D'autres événements annexes seront également organisés au niveau du Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), lieu de la tenue de l'ASC,

notamment le concours africain dans le domaine de l'Intelligence artificielle pour le développement durable (AI 4 Good Challenge) ou encore un concours dans le domaine de la robotique (AI 4 Robotics) et d'autres événements, a-t-il ajouté. Une réunion ministérielle qui regroupera les ministres africains en charge des start-up sera, en outre, au menu de la 2^e édition de l'ASC, a fait savoir M. Oualid, ajoutant que l'objectif de cette réunion est «la concrétisation des décisions adoptées par les participants à cette réunion en 2022, mais aussi par l'Union africaine, avec des projets cruciaux pour l'environnement des

start-up en Afrique tels que la création d'un Fonds des fonds africains des start-up», qui alimentera les Fonds africains afin de financer les start-up du continent au lieu de recourir aux investisseurs étrangers. Il sera aussi question, lors de cette réunion ministérielle, de «l'adoption d'une stratégie africaine uniforme pour réduire la fuite des cerveaux, ainsi que la facilitation de la mobilité des talents africains et les start-uppeurs entre les différents pays du continent», a-t-il précisé. Tous ces projets ont été initiés par l'Algérie, voulant «être la source des initiatives africaines visant à faire de l'Afrique un marché fertile pour l'innovation et la créativité technologique», a souligné M. Oualid. Le ministre a expliqué que l'un des objectifs de l'ASC est de «permettre à tous les décideurs, les responsables et les acteurs et concepteurs des politiques gouvernementales dans le domaine des start-up de faire de cet événement le plus grand rendez-vous annuel africain consacré aux technologies et aux start-up, afin de s'enquérir de tout ce qui se passe dans les autres pays africains et d'échanger les expériences et signer des accords de coopération dans ce domaine». A ce titre, le ministre a cité «la signature, lors de l'édition de l'année dernière, d'un mémorandum d'entente avec le ministre tunisien chargé de la Technologie, permettant aux start-up tunisiennes de bénéficier des mêmes avantages accordés aux start-up algériennes en Algérie et vice versa», annonçant, à l'occasion, que «le minis-

tère aspire à signer plusieurs accords similaires, avec d'autres pays comme le Nigeria et la Côte d'Ivoire». S. K.

Allemagne

Vers un léger rebond du moral des consommateurs

Le moral des consommateurs en Allemagne devrait légèrement repartir de l'avant en décembre, porté par un recul sensible de l'inflation, malgré la conjoncture économique morose, selon le baromètre GfK publié hier. L'institut prévoit un indice à -27,8 points en décembre, en hausse de 0,5 point par rapport au mois de novembre, dont la valeur a été révisée de 0,2 point en baisse, à -28,3 points, selon un communiqué de l'institut. Cette amélioration met fin à une série de trois reculs mensuels d'affilié et traduit le fait que les ménages comptent consacrer une moindre part de leur revenu à l'épargne à l'approche des fêtes de fin d'année, selon l'institut. L'inflation, qui a atteint des sommets l'an dernier en Allemagne, recule depuis plusieurs mois, même si elle reste plus élevée que la moyenne européenne et de ses niveaux d'avant-crise, à 3,8 % en octobre. Toutefois, «le moral des consommateurs reste très bas depuis l'année 2022 et aucune indication de reprise durable n'est perceptible dans les mois à venir», tempère Rolf Bürkl, expert en consommation, cité dans le communiqué. La situation économique de la première économie de la zone euro ne cesse de se détériorer. L'Allemagne a enregistré une chute de 0,1 % de son PIB au troisième trimestre, plombé par la crise de son secteur manufacturier. L'indice consacré aux attentes en termes de revenus plonge à nouveau, tout comme celui consacré aux anticipations de la conjoncture, selon le GfK. L'industrie, en particulier dans les secteurs très consommateurs d'énergie, souffre du choc des prix lié à la crise en Ukraine, des taux d'intérêts élevés, qui ralentissent l'activité, et des problèmes structurels du pays, entre lourdeurs bureaucratiques freinant les investissements et vieillissement démographique. Le gouvernement a sabré mi-octobre ses prévisions économiques pour 2023, prévoyant à présent une récession (baisse du PIB) de -0,4 %, mais voit l'activité repartir l'an prochain, avec une croissance attendue à 1,3 %.

Fatah S.

N. T.

Industrie pétrolière

Le Congo veut bénéficier de l'expérience de l'Algérie

Le Congo est déterminé à renforcer ses relations avec l'Algérie et à bénéficier de son expérience dans le domaine de l'industrie pétrolière, a affirmé à Alger le nouvel ambassadeur de la République du Congo, Ignace Ngakala.

«Tout d'abord, j'ai transmis à Monsieur le président de la République les salutations fraternelles de son frère, le président de la République du Congo, M. Denis Sassou N'guesso», a-t-il déclaré au terme de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il a affirmé que l'audience que lui a accordée le président de la

République a été l'occasion de «passer en revue la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Congo et de réaffirmer les liens historiques d'amitié et de fraternité liant les deux pays», rappelant, à ce titre, que le Congo a ouvert son ambassade à Alger dès l'année 1967.

Evoquant la coopération énergétique entre les deux pays, le nouvel ambassadeur du Congo a soutenu que son pays a bénéficié de l'assistance de l'Algérie, à plusieurs occasions, notamment dans le domaine de l'industrie pétrolière, soulignant que «le premier audit sur l'industrie pétrolière au Congo a été réalisé par l'Algérie». «L'Algérie dispose déjà

d'un modèle d'industrie pétrolière en amont et en aval», a-t-il ajouté.

Selon Ignace Ngakala, la République du Congo se lancera dans la production du gaz «d'ici la fin de l'année, d'où la nécessité de renforcer la coopération entre les deux pays dans ce domaine», a-t-il mentionné. «Nous souhaitons profiter de l'expérience algérienne dans ce domaine, comme dans bien d'autres domaines», a-t-il encore ajouté. Il a rappelé, par ailleurs, que «le Président Sassou N'Guesso a été formé en Algérie comme bien d'autres cadres congolais, qui avaient été formés à l'Académie militaire de Cherchell». Soutenant que «l'Algérie, aujourd'hui, est le seul

pays à avoir réussi à éradiquer le terrorisme», l'ambassadeur de la République du Congo a affirmé que son pays souhaite «profiter de l'expérience de l'Algérie dans le domaine de la lutte contre le terrorisme», surtout que ce fléau est «encore présent au Sahel et au niveau du lac Tchad», a-t-il précisé. Il a avancé, à ce propos, que les Présidents Abdelmadjid Tebboune et Sassou N'guesso, qui ont eu des rencontres «au plus haut niveau, ont une convergence de vues sur ce plan». Il a conclu en affirmant avoir reçu des «instructions fermes pour booster cette coopération entre les deux pays».

Scénario d'un film sur l'Emir Abdelkader

Une commission pour enrichir le cahier des charges installée

■ "Dans le cadre des préparatifs en cours pour le lancement d'un projet de production d'un film international sur l'Emir Abdelkader, la ministre de la Culture et des Arts a présidé, à l'occasion du 191^e anniversaire de l'allégeance à l'Emir Abdelkader, la cérémonie d'installation d'une commission de haut niveau composée de grandes personnalités du cinéma et d'historiens», annonce un communiqué du ministère de la Culture et des Arts.

Par Abla Selles

En effet, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé, lundi à Alger, la cérémonie d'installation d'une commission de haut niveau composée de personnalités du cinéma et d'historiens, chargée d'évaluer et d'enrichir le cahier des charges pour la sélection d'un scénario du film sur l'Emir Abdelkader, ainsi que d'évaluer et d'approuver les propositions de scénarios qui seront présentées dans le cadre d'un concours international», précise le communiqué.

Cela intervient après le placement de l'établissement public «Al-Djazairi pour la production, la distribution et l'exploitation du film sur l'Emir Abdelkader», sous la tutelle du ministère de la Culture et des Arts, conformément au décret présidentiel n° 23-287 du 15 Moharram 1445 correspondant au 2 août 2023, ajoute-t-on de même source.

La commission est composée du critique cinématographique Ahmed Bedjaoui, de l'historien Djamel Yahiaoui, du romancier Waciny Laredj, du Professeur Mostéfa Khiati, du producteur de cinéma Yacine Medkour.

«La commission peut faire appel à des experts et des spécialistes pour contribuer à l'enrichissement de ce projet», conclut le communiqué.

A. S.

Statut de l'artiste Préparation du texte d'application relatif aux coopératives artistiques

Un atelier dédié à la préparation du texte d'application de l'article 27 relatif à la création et la gestion de coopératives artistiques du statut de l'artiste, a été organisé lundi à Alger, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a indiqué un communiqué du ministère. Ce texte d'application en préparation devra définir un «cadre réglementaire» pour encadrer les coopératives artistiques en vue d'encourager les activités artistiques et favoriser la production, précise-t-on. L'article 27 du statut de l'artiste définit la coopérative artistique comme un «groupement de personnes physiques et morales» dont l'adhésion est volontaire. Elle «jouit de la personnalité morale et de l'autonomie financière», selon les termes de cet article. Des représentants du Conseil national des arts et de la culture (Cnal), artistes et universitaires ont participé à cet atelier, premier du genre dans le cadre de la mise en œuvre du statut de l'artiste. Paru au Journal officiel N° 70, le décret présidentiel 23-376 du 22 octobre dernier, portant statut de l'artiste, vise à fixer les droits et les obligations de l'artiste.

F. H.



Faits et œuvres de l'Emir Abdelkader

Un héritage culturel et historique à protéger

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebigua, a insisté, lundi dans la wilaya de Mascara, sur le renforcement du travail visant à protéger les hauts faits de l'Emir Abdelkader. «Notre devoir à tous est de renforcer le travail de préservation des hauts faits et la mémoire de l'Emir Abdelkader et les grands hommes du pays et de veiller à transmettre leurs messages aux générations montantes en commémorant leur anniversaire à chaque occasion et en faisant connaître leurs œuvres», a souligné le ministre en visitant le site historique de l'arbre «Derdara» dans la commune de Ghriiss, dans le cadre des festivités célébrant le 191^e anniversaire de la première allégeance (Moubayaa) à l'Emir Abdelkader. M. Rebigua a rappelé,

au passage, «l'initiative du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant sur la réalisation de travaux commémorant ce haut symbole, partant de l'intérêt particulier qu'il accorde à toutes les questions liées à notre glorieuse mémoire nationale». «A l'occasion de cet anniversaire historique, nous réitérons notre engagement à suivre la voie éclairée de l'Emir Abdelkader et de nos valeureux martyrs», a-t-il ajouté. «L'Emir est considéré comme un symbole de la lutte nationale honorable et sa capacité de diriger et d'anticiper», a encore déclaré le ministre, soulignant que «les valeurs et les principes de l'Emir Abdelkader ont constitué une source d'inspiration pour

les générations successives de notre nation à fournir des efforts pour la libération et l'édification du pays et le parachèvement de la rénovation de l'édifice national, dont les bases ont été posées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune». M. Rebigua a aussi évoqué que «l'allégeance à l'Emir Abdelkader porte plus de signification ayant un impact efficace et positif dans la réussite de la résistance et de la pérennité de ses principes», ajoutant que «la Moubayaa demeure une épopée gravée dans la mémoire et inscrite en lettres de lumière dans le palmarès de lutte du peuple algérien contre l'injustice et la tyrannie à travers l'histoire».

Par ailleurs, le ministre a pris connaissance, lors de sa visite à la Maison du commandement de l'Emir Abdelkader, de visu de

l'épée du fondateur de l'Etat algérien moderne, récemment récupérée par le ministère de la Culture et des Arts en collaboration avec les ministères des Moudjahidine et Ayant droits et des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. A cette occasion, M. Rebigua a souligné que son département ministériel œuvre sans relâche au suivi de tout ce qui a trait au patrimoine matériel et immatériel spolié par le colonialisme français et sa récupération avec tous les moyens possibles par la force de la loi.

«Cette authentique épée de l'Emir Abdelkader a un grand symbolisme et doit être préservée», suggérant de «reproduire une copie avec les mêmes spécificités afin de préserver la pièce originale pour les générations montantes».

M. K.

Musique

Jennifer Lopez fait son grand retour

Une ode à l'amour, par Jennifer Lopez. La star internationale de 54 ans va faire son grand retour en musique, mais pas que, puisque son neuvième et nouvel album «This Is Me... Now», sera accompagné d'un film «This Is Me... Now : The Film», sur la plateforme Prime Video d'Amazon. Tous deux sortiront le 16 février prochain.

Il s'agit du premier album studio de J-Lo en près d'une décen-

nie, depuis «AKA» en 2014. «Cette expérience musicale est une manifestation, à travers la musique, le cinéma et la réalité, d'un voyage de vie à la recherche de la vérité sur l'amour», a écrit la chanteuse dans l'une de ses newsletters, citées par ABC.

Et pour cause, «This Is Me... Now» fait écho à «This Is Me... Then», album datant de 2002 et qui était déjà dédié à son compagnon de l'époque, Ben Affleck. Après une séparation de

18 ans, les deux amoureux se sont retrouvés et se sont mariés en 2022.

«This Is Me... Now» comportera treize morceaux. Et plusieurs d'entre eux sont des clin d'œil à son histoire d'amour ravivée avec Ben Affleck, à l'instar de «Dear Ben pt. 2», qui fait suite à «Dear Ben». La chanson était sortie sur «This Is Me... Then», deux ans avant que les deux amoureux se séparent, en 2004. Un autre titre du nouvel album

s'intitule «Midnight Trip to Vegas». Une référence à son récent mariage avec l'acteur hollywoodien ? Jennifer Lopez et Ben Affleck se sont passés la bague au doigt au mois de juillet 2022 à Las Vegas. Selon un communiqué de presse, «This Is Me... Now» est présenté comme l'album le «plus honnête et le plus personnel à ce jour» de la chanteuse. Une première chanson, intitulée «Can't Get Enough», sortira le 10 janvier 2024. Quant

à «This Is Me... Now : The Film», il est décrit dans un communiqué de presse comme «une réimagination musicale narrative, intime, réfléchie, sexy, drôle, fantastique et hautement visuelle de la vie amoureuse de Jennifer Lopez scrutée publiquement». «Les spectateurs seront captivés et sortiront de ce film avec l'espoir que le véritable amour est plus qu'un simple rêve», ajoute le communiqué. Un challenge.

R. I.



Somalie

Les zones inondées désormais menacées par les maladies

■ L'eau qui a inondé le district de Dolow, dans le sud-ouest de la Somalie, a commencé à refluer, mais elle laisse derrière elle des familles en détresse ayant tout perdu et désormais exposées aux maladies.

Par Rosa C.

Shukri Abdi Osman et ses trois enfants ont trouvé un abri dans un camp de réfugiés, avec quelque 700 autres familles déplacées par les inondations.

«Je n'avais jamais vu de telles inondations dévastatrices, tout s'est passé très vite. Quand on s'est rendu compte que l'eau arrivait, c'était trop tard pour prendre nos effets personnels. On est parti à minuit et tout ce qu'on a pu prendre avec nous, ce sont nos enfants», raconte-t-elle à l'AFP.

«Mon commerce c'est fini, ma propriété est démolie, avec ma maison cernée par l'eau», dit cette femme qui avait des projets d'extension de son activité de vente de fruits et légumes, au bord du fleuve Jubba, près de la frontière éthiopienne.

Et maintenant, le risque de maladie.

«Les toilettes ont été détruites et même l'eau du robinet est mélangée avec l'eau sale de l'inondation, qui contient des fientes de fosses septiques», raconte Shukri Abdi Osman. «La situation est très dure maintenant dans le camp, ma fille ne se sent pas bien, elle a peut-être déjà attrapé le paludisme et le typhus».

Le gouvernement somalien a déclaré le 12 novembre l'état d'urgence après ce que l'ONU a qualifié d'«inondation du siècle», qui a coûté la vie à une centaine de personnes et privé 700 000 personnes de domicile.

Des pluies torrentielles liées au phénomène climatique El Niño ont frappé la Corne de l'Afrique qui sortait de la pire sécheresse qu'elle ait connue

depuis quarante ans, laissant des millions de personnes dans le besoin et dévastant cultures et bétail.

La Somalie est l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes y sont de plus en plus fréquents et intenses. D'octobre 1997 à janvier 1998, de gigantesques inondations, à la suite de pluies torrentielles causées par El Niño et faisant déborder le Jubba, avaient fait au moins 1 800 morts en Somalie.

Le pays doit faire face à cette nouvelle crise alors qu'il tente déjà de lutter contre une grande pauvreté et une insurrection islamiste meurtrière.

La dernière inondation a balayé maisons, écoles, terres agricoles, routes et ponts, laissant les habitants sans abri, nourriture ou eau potable.

Selon Mohamed Dahir, responsable de l'eau pour l'ONG américaine Mercy Corps, les organisations humanitaires s'inquiètent désormais pour les personnes vulnérables aux maladies dans cette zone.

«La possibilité d'une épidémie de paludisme est élevée en raison des moustiques, et il existe également des inquiétudes sur l'apparition de diarrhées



aqueuses en raison de la contamination possible du système d'approvisionnement en eau», dit-il à l'AFP.

«Nous ne connaissons pas encore exactement le niveau de contamination, mais nous avons constaté que les fosses septiques fuient et les toilettes détruites du quartier concerné contaminent les puits d'eau», ajoute-t-il.

Selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha), 33 districts ont été inondés, avec une augmentation significative

de cas de diarrhée aqueuse et de choléra, et la progression du paludisme. Et l'eau stagnante autour des écoles crée «un risque sérieux» de maladies pour les élèves.

Le commissaire de Garboolow, Mursal Mohamed Adan, affirme que les autorités attendent avec impatience l'aide des agences humanitaires. «Dieu sait ce qui va suivre, mais nous avons peur que la pluie continue de provoquer de nouvelles inondations, et que cela ne fasse qu'aggraver la situation».

R. C.



Commentaire

Isolement

Par Fouzia Mahmoudi

La reprise de l'Accord sur le nucléaire iranien semble aujourd'hui très improbable et les discussions qui ont été suspendues lors de la révolte échouée du peuple iranien contre le régime des mollahs ne sont pas près de reprendre de sitôt. L'administration Biden, qui a traîné des pieds durant des années, a ainsi trouvé dans la répression brutale du régime iranien de son peuple en septembre 2022 une excuse idéale pour arrêter le processus de négociations avec Téhéran. Toutefois, le président iranien, Ebrahim Raïssi, s'est félicité hier que les Occidentaux n'aient «pas réussi à isoler» son pays, tout en réaffirmant être disposé à poursuivre les négociations sur le nucléaire. «L'ennemi a essayé de suivre deux stratégies : l'une consistait à isoler l'Iran du monde et l'autre à décourager la nation iranienne. Il a échoué dans les deux stratégies. Il n'a pas réussi à isoler l'Iran», a déclaré Raïssi au cours d'une conférence de presse à Téhéran. Il faisait allusion aux sanctions appliquées par les Occidentaux depuis le retrait des États-Unis de l'accord sur le nucléaire en 2018, mais aussi au mouvement de contestation ayant secoué le pays à l'automne 2022 après la mort en détention de Mahsa Amini, arrêtée par la police des mœurs qui lui reprochait de ne pas avoir respecté l'obligation du voile. Les autorités ont présenté ces manifestations comme ayant été orchestrées de l'extérieur. Le président, considéré comme un ultra-conservateur, a précisé que son pays continuait à chercher «la levée des sanctions», essentiellement américaines, par la relance des négociations sur l'accord nucléaire, connu sous l'acronyme JCPOA. Mais «nous ne lions pas l'économie du pays aux volontés des pays occidentaux», a-t-il prévenu. Les tensions entre Téhéran et Washington se sont récemment apaisées avec l'annonce, début août, d'un accord de libération de cinq Américains détenus en Iran en contrepartie d'un transfert de six milliards de dollars de fonds iraniens bloqués en Corée du Sud. Mais ce fragile arrangement ne laisse pas entrevoir un accord sur le nucléaire à l'approche de la présidentielle américaine de 2024. Deux ans après son arrivée au pouvoir, Raïssi a mis en avant les récents succès diplomatiques que représentent le rapprochement entre l'Iran et les pays arabes, Arabie saoudite en tête, et son adhésion à l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) et au bloc des Brics. Ces adhésions aux alliances de pays émergents «constituent une bonne opportunité de contrer l'unilatéralisme américain», a-t-il déclaré, indiquant également que son gouvernement travaillait «à réduire l'influence du dollar» sur l'économie du pays. Néanmoins, avec l'élection présidentielle américaine qui approche l'on peut se demander quel sort connaîtra l'Iran si Donald Trump, qui a le pays en horreur, venait à être élu pour quatre ans à la Maison-Blanche. Lui, comme tous les autres candidats républicains, vouent en effet une aversion particulière au pays des mollahs, qu'il a réussi à mettre à genoux financièrement lors de son mandat et qui pourrait dès 2024, en cas de victoire des conservateurs, devenir une nouvelle cible pour Washington.

F. M.

Pour le chef de l'Otan, pas d'alternative

Il faut continuer à aider l'Ukraine

L'équation est claire : il n'y a pas d'autre option qu'une poursuite de l'aide à l'Ukraine face à l'invasion russe, a affirmé, lundi, le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, dans un entretien avec l'AFP au siège de l'Alliance atlantique à Bruxelles.

La situation compliquée sur le champ de bataille pour les forces ukrainiennes et les difficultés des Occidentaux – en particulier des Américains – à poursuivre leur soutien militaire à Kiev nourrissent les doutes et les inquiétudes quant à une victoire possible de l'Ukraine, près de deux ans après le début de l'invasion russe, le 24 février 2022.

«La situation est difficile, y compris sur le terrain», a reconnu M. Stoltenberg. Néanmoins, les Occidentaux n'ont pas le choix, il en va de la «responsabilité des dirigeants politiques mais aussi des citoyens dans nos pays», a-t-il assuré.

«Nous n'avons pas d'autre alternative. Celle consistant à laisser le président (Vladimir) Poutine gagner serait une tragédie pour les Ukrainiens et dangereuse pour nous tous», a affirmé le patron de l'Otan, à la veille d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des États membres de l'Alliance à Bruxelles

Des voix s'élèvent dans certaines capitales pour suggérer une forme de négociation pour l'Ukraine au moment où la ligne de front semble figée, avec l'idée d'une renonciation de certains territoires actuellement aux mains des Russes contre une adhésion de ce pays à l'Otan.

Mais, là encore, M. Stoltenberg se refuse à l'envisager, estimant qu'il appartient à l'Ukraine – et à elle seule – de prendre des décisions à ce sujet.

«C'est à l'Ukraine de décider quel type de conditions elle est prête à accepter», a-t-il affirmé, soulignant que Vladimir Poutine avait d'ores et déjà commis une «énorme erreur stratégique en envahissant l'Ukraine».

Le secrétaire général de l'Otan, reconduit à son poste cet été pour un an de plus, aura dirigé cette organisation pendant dix ans à la fin de son dernier mandat.

Et s'il se refuse à juger de sa prestation, il souligne les progrès accomplis par l'Alliance que le président français Emmanuel Macron avait jugée en état de «mort cérébrale» avant la guerre en Ukraine.

«Depuis 2014, nous avons été capables de mettre en œuvre les plus gros renforcements de l'Otan en une génération», a-t-il dit. L'Alliance atlantique «a changé

et s'est adaptée à un monde plus dangereux et face à nous sommes capables de faire face à n'importe quelle crise à l'avenir».

Interrogé sur son éventuel successeur, et en particulier sur celui dont le nom revient avec insistance, le Premier ministre néerlandais Mark Rutte, Jens Stoltenberg, un ancien économiste reconverti à l'art de la diplomatie, a botté en touche.

«Mark Rutte est un ami, un politicien capable avec beaucoup d'expérience en tant que Premier ministre», a-t-il répondu. Mais, a-t-il aussitôt souligné, «il ne m'appartient pas de désigner mon successeur».

Ce Norvégien de 64 ans laisse aussi une Alliance plus étendue avec l'entrée de la Finlande, qui l'a rejointe peu après l'invasion russe de l'Ukraine, après des décennies de neutralité.

Il n'est en revanche toujours pas parvenu à obtenir de la Turquie et de la Hongrie qu'elles ratifient l'adhésion de la Suède à l'Otan, en dépit de mois de tractations.

«Le processus avance mais je voudrais le voir avancer plus vite», a-t-il déclaré, se réjouissant toutefois que le Parlement turc ait commencé à examiner cette adhésion, qui requiert l'unanimité des 31 membres de l'Alliance atlantique.



Confédération africaine des sports sourds (CADS)

Mohamed Madoun réélu pour un nouveau mandat

L'Algérien Mohamed Madoun a été réélu à la tête de la Confédération africaine des sports sourds (CADS) pour un nouveau mandat olympique de quatre années (2023-2027), lors de l'assemblée générale électorale tenue dimanche à Nairobi au Kenya, en marge du Championnat d'Afrique d'athlétisme pour sourds auquel l'Algérie prend part avec sept athlètes, a-t-on appris, lundi, auprès de la délégation algérienne. Madoun a été plébiscité à la majorité exprimée, obtenant six des huit voix exprimées contre deux pour l'autre candidat, le Camerounais Jean Pierre Valery Pemha. Les deux membres de la CADS étaient déjà les seuls postulants pour la présidence de l'instance lors du précédent mandat, qui avait permis à l'Algérien Madoun d'être élu avec 11 voix contre une pour son concurrent. Outre le président Madoun, le nouveau bureau exécutif de la Confédération africaine des sports sourds (CADS) est composé d'une vice-présidente, M^{me} Miriam Opondo (Kenya) et de quatre autres membres : Nouhoum Keita (Mali), Sébastien Raoul N'DE Atse (Côte d'Ivoire), Yusuf Ibrahim Amuda du Nigeria (président de la fédération régionale 2-Afrique de l'Ouest), et un dernier poste à pourvoir par un membre de la gent féminine, après l'appel à candidature qui sera lancé aux pays membres. Les nouveaux membres du Bureau exécutif auront à délibérer pour choisir la candidature. Les travaux de l'assemblée générale de la CADS

ont été supervisés par le président du Comité international des sports pour sourds (CISS), l'organisation qui régit le sport pour sourds, reconnue par le CIO depuis 1955, le Hongrois D'Adam Kosa, et par le directeur des sports au sein du CISS, l'Américain Ralph Fernandez. Sur les 26 pays membres de la CADS, huit seulement ont pu assister aux travaux de cette AG. Il s'agit de l'Algérie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Kenya, Mali et Nigeria. Honoré par la confiance renouvelée à sa personne, Mohamed Madoun et son bureau exécutif ont été chargés par les membres de l'AG de la CADS de procéder à la tenue des assemblées constitutives des fédérations régionales 1 (Afrique du Nord), 3 (Afrique de l'Est) et 4 (Afrique Centrale), développer des activités au niveau des régions sous forme de championnats qualificatifs aux championnats d'Afrique, tenir des séminaires sur différents thèmes tels que le leadership, sport pour femme, sport scolaire, dopage, sans oublier les volets de formation et la recherche de nouvelles ressources financières. En marge de l'AGE, une journée «Workshop», avec un programme qui a touché au dopage, l'OMS Management System, etc. Les travaux ont été dirigés par les deux représentants de la CISS. L'assemblée de la CADS sera suivie du déroulement de la 2^e édition du Championnat d'Afrique d'athlétisme des sourds, avec la participation des athlètes de sept pays.

Sanctions de la LFP Les présidents de l'USB et de l'USS suspendus jusqu'à audition

■ Les présidents de l'US Souf, Youcef Sakhri et de l'US Biskra, Abdelkader Tria, sont suspendus jusqu'à leur audition prévue le lundi 4 décembre, a révélé sur son site officiel la Ligue de football professionnel (LFP) qui frappe fort après le comportement irresponsable de ces deux dirigeants.



L'US Souf et son président ont écopé d'une lourde sanction

Par Mahfoud M.

Par ses déclarations aux médias, «sur saisine de la LFP en date du 26 novembre 2023, la commission de discipline a procédé à l'ouverture d'une procédure disciplinaire à l'encontre du président de l'US Biskra Tria Abdelkader, conformément à l'article 9/4 du code disciplinaire de la FAF», précise la même source. De son côté, le premier responsable de l'US Souf, Youcef Sakhri, a été signalé par l'arbitre du match face au MC Alger. L'US Souf, battue samedi à domicile

par le MC Alger (4-3) à l'occasion de la 7^e journée du championnat de Ligue 1, a écopé de 200 000 dinars d'amende pour «jets de projectiles sur le terrain sans dommage physique (2^e infraction)». Outre cette sanction, le nouveau promu s'est vu également infliger une autre amende cumulée de 300 000 dinars pour «présence des personnes non autorisées autour de l'aire de jeu et dans le couloir des vestiaires» et «absence d'entraîneur en chef sur la main courante». Les responsables de la Ligue ne badiquent pas avec le respect des règles mises en place pour assu-

rer le fair-play sur les terrains et éviter toute sorte de provocation qui pourrait nuire au bon fonctionnement des rencontres. Il faut savoir que ce n'est pas la première fois que cette instance intervient pour remettre de l'ordre, pousser les dirigeants à plus de retenue et surtout à donner l'exemple aux autres acteurs qui doivent suivre et respecter toutes les mesures mises en place. Mais il y a toujours des «errements» dans certains stades et quelques dirigeants ne se comportent pas de la manière la plus adéquate.

M. M.

Canoë - Kayak / Championnats d'Afrique 2023 Belhamri : «Nous sommes satisfaits des résultats obtenus, particulièrement par les jeunes»

La présidente de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak, Houria Belhamri, s'est dite «satisfaite» des résultats obtenus par la sélection nationale aux Championnats d'Afrique 2023, disputés du 22 au 27 novembre courant à Abuja (Nigeria), «particulièrement par les jeunes payeurs», dont c'était la première participation à un événement de cette envergure. «Même s'ils n'ont pas réussi à décrocher une qualification aux Jeux olympiques de 2024 à Paris (France), nos représentants ont réussi de très bons parcours et sont à féliciter pour cela, surtout si on tient compte de leur jeunesse et du fait qu'ils manquent d'expérience. Leur moyenne d'âge est de seulement 21 ans, et c'est la première fois que la plupart d'entre eux participent à un événement de cette envergure», a positivement la présidente de la FASAK. La sélection nationale de canoë kayak a glané treize médailles lors de cette compétition (2 or, 8 argent et 3 bronze), ce qui représente une meilleure moisson par rapport à l'édition 2019, qui était qualificative aux JO de

Tokyo, et pendant laquelle la sélection nationale s'était contentée de deux médailles de bronze. Autre satisfaction pour la présidente de la FASACK, «les compliments reçus de la part de la Direction du développement de la Fédération internationale de canoë kayak» qui, selon elle, «n'a pas tari d'éloges sur le rendement de certains jeunes» à l'occasion de ces Championnats d'Afrique. «L'instance s'est dite convaincue qu'en prenant soin de ces jeunes, en mettant les moyens nécessaires à leur disposition, ils réaliseront de bien meilleurs résultats à l'avenir», a ajouté Belhamri. Avec ce semi-échec à Abuja, l'Algérie se contentera donc de deux représentants aux JO de 2024 à Paris, en l'occurrence, les rameurs Sid Ali Boudina et Nihad Benchadli, sans oublier Brahim Guendouz, qui s'est qualifié lui aussi en paralympique. Pour bien préparer les Olympiades parisiennes, Boudina est actuellement en stage dans la ville française de Nantes (Loire Atlantique) et tout comme Benchadli, il devrait disputer plusieurs compétitions internationales début 2024, pour s'aguerrir avant les JO.

Angleterre

Rayan Aït-Nouri sort sur blessure

Titulaire face à Fulham, Rayan Aït-Nouri n'a disputé qu'un petit quart d'heure avant de céder sa place pour cause de blessure à la cheville. Sur une action côté gauche, l'international algérien voulait dribbler le latéral droit belge

Castagne, mais dans le duel, la cheville du latéral gauche de Wolverhampton a tourné ce qui a nécessité directement l'intervention du staff médical des Wolves. Après une minute de soin, Aït-Nouri est revenu sur le terrain

mais n'arrivait plus à refaire les mêmes courses et a demandé le changement à son coach. On espère que la blessure n'est pas grave pour l'international algérien, à quelques semaines du début de la prochaine CAN en Côte d'Ivoire.

Stade Rennais

Gouri dans l'équipe type de la 13^e journée

L'attaquant international algérien du Stade Rennais, Amine Gouri, auteur d'un but dimanche à domicile face à Reims (3-1), a été retenu dans l'équipe type de la 13^e journée de la Ligue 1 française de football, dévoilée lundi par le quotidien sportif «L'Equipe». Le joueur algérien a marqué son troisième but en championnat, alors qu'il compte une réalisation en Ligue Europa sur le terrain des Grecs de Panathinaïkos (2-1). L'ancien sociétaire de l'Olympique lyonnais a délivré une passe décisive. Toutefois, il reste loin de ses per-

formances réalisées la saison dernière avec un bilan de 17 buts et 6 offrandes en 42 matchs, toutes compétitions confondues. A l'issue de ce succès, le Stade Rennais monte à la 10^e place au tableau avec 15 points en compagnie du FC Nantes, à quatre longueurs des places européennes. Le joueur formé à l'Olympique Lyon a signé ses grands débuts avec l'équipe nationale le 12 octobre dernier, lors du match amical disputé face au Cap Vert (5-1), au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine. Il a rejoint les «Verts» dans le cadre du projet de recons-

truction prôné par le sélectionneur national Djamel Belmadi. Il a emboîté le pas à d'autres joueurs qui ont choisi de jouer pour l'Algérie, à l'image de Badreddine Bouanani (OGC Nice/France), Houssein Aouar (AS Rome/Italie), Farès Chaïbi (Eintracht Frankfurt/Allemagne), ou encore Rayan Aït-Nouri (Wolverhampton/Angleterre). Pour rappel, son compatriote et coéquipier en sélection nationale Kevin Guitoun (FC Metz) avait été retenu dans l'équipe type de la 12^e journée.

Isolateurs électriques

Sonelgaz réceptionnera ses commandes auprès de Sediver à compter de décembre

Le Groupe Sonelgaz commencera à réceptionner ses commandes d'isolateurs électriques haute tension auprès de Sediver en décembre prochain, et ce, en prévision de l'été 2024, a indiqué, hier, un communiqué du Groupe public.

Le P-DG de Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu le directeur général de Sediver pour la région Europe, Moyen-Orient, Afrique et Asie du Sud-Est, Michel Moulin, a précisé le communiqué, soulignant que «les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant à leur accord prévoyant la livraison progressive des commandes d'isolateurs de lignes électriques à haute tension, à compter de décembre prochain, afin que Sonelgaz puisse couvrir ses besoins en prévision de l'été 2024».

Lors de cette rencontre, tenue lundi à la Direction générale de Sonelgaz, les deux parties ont examiné plusieurs dossiers liés à la joint-venture Sediver-Algérie, spécialisée dans la fabrication d'isolateurs en verre trempé pour les lignes électriques, ainsi que le suivi de la mise en œuvre des résultats de leur réunion du 8 novembre, tenue en visioconférence.

Dans ce cadre, M. Adjal a réaffirmé à M. Moulin la «nécessité de prendre des décisions concrètes pour accélérer la réalisation du projet du siècle

concernant la fabrication d'isolateurs en verre trempé et le parachèvement de la chaîne d'assemblage», a ajouté le communiqué.

Créée en 2018, la joint-venture Sediver-Algérie est le fruit d'un partenariat entre Sonelgaz, Sediver France, l'Entreprise électrotrification d'Algérie (AL-ELEC) et l'Entreprise nationale des verres et abrasifs (ENAVA).

Selon un autre communiqué du Groupe, M. Adjal a reçu, lundi, la directrice générale de l'Organisation méditerranéenne pour l'énergie et le climat (ex-Observatoire méditerranéen de l'énergie "OME"), Houda Ben Jannet Allal, «dans le cadre de la relance de l'activité de Sonelgaz auprès des associations et organisations énergétiques internationales et du suivi de plusieurs dossiers y afférents».

L'objectif de cette visite est de «consulter le P-DG au sujet de plusieurs questions relatives à la préparation de la prochaine session de l'Assemblée générale de l'Organisation et à la gestion de l'Organisation, qui compte sur l'Algérie pour renforcer sa position dans la région», selon la même source.

L'Algérie est un membre «stratégique» de cette Organisation, dont Sonelgaz assure la vice-présidence, rappelle le communiqué.

K. L.

Plantes médicinales et aromatiques

Le Jardin botanique du Hamma accueille le 5^e Salon «Aromed»

Le Jardin botanique du Hamma à Alger abrite, depuis hier, la 5^e édition du Salon des Plantes médicinales, aromatiques et extraits naturels «Aromed», en présence de nombre d'acteurs des secteurs concernés par cette filière «en croissance continue».

S'étalant jusqu'au 1^{er} décembre prochain, cette manifestation se distingue par la participation d'institutions, producteurs, investisseurs, acheteurs, professionnels de la distribution et du conditionnement, chercheurs et formateurs, impliqués dans cette activité, précise l'organisateur d'Aromed, Hamdane Allalou, lors d'une conférence organisée à cette occasion.

Tout en relevant que la filière algérienne des parfums, plantes aromatiques et médicinales ainsi que des extraits naturels connaît une «croissance continue», il a assuré que celle-ci «offre des perspectives et une marge de manœuvre favorables pour les investisse-

ments, tant en amont qu'en aval».

M. Allalou a mis en avant, à ce propos, «la richesse du patrimoine et le potentiel naturel inestimable à même de permettre à notre pays d'avoir un positionnement premium sur les marchés mondiaux», soulignant «les mutations sociétales en faveur d'un retour à l'utilisation et à la consommation de produits naturels».

«Cette filière est en train de se développer grâce à des professionnels, et non pas seulement aux populations riveraines des forêts dont nous voulons valoriser et mettre à profit le savoir», a relevé, de son côté, le directeur général des Forêts (DGF), Djamel Touahria.

L'Inde, la Chine, les pays du Golfe, le Royaume-Uni, l'Italie, la Russie et l'Espagne sont autant de potentiels investisseurs du marché algérien dans ce domaine, a-t-on indiqué lors de cette rencontre précédant l'inauguration de l'exposition accessible au large public.

Stop aux violences faites aux femmes



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Les projets des hôpitaux de Ain El Hammam, Maatkas et Bouzeguène confrontés au manque de crédits de paiement

- Les projets de réalisation des Etablissements publics hospitaliers (EPH) de Ain-El-Hammam, Bouzeguène et Maatkas accusent un énorme retard en raison du manque de crédits de paiement.



Par Hamid Messir

Le président de l'Assemblée populaire de wilaya, Mohamed Klalèche, vient de tirer la sonnette d'alarme quant aux conséquences néfastes sur la prise en charge médicale des populations de ces localités. En effet, s'exprimant récemment sur les ondes de la radio locale, Mohamed Klalèche a déclaré que «les projets d'hôpitaux de Ain El Hammam, Bouzeguène et Maatkas, qui sont très importants pour les habitants de ces régions, accusent malheureusement un énorme retard dans leur réalisation en raison du manque de crédits de paiement (CP). Nous allons saisir le ministère des Finances afin d'affecter le financement nécessaire, notamment pour le paiement des entre-

prises réalisatrices et des bureaux d'études chargés du suivi, confrontés au retard du règlement des situations faites surtout pour le cas de l'hôpital de Bouzeguène». Il a estimé que ces projets doivent faire objet d'une réévaluation financière, précisant que «Ain El-Hammam nécessite 100 milliards de centimes, Bouzeguène 920 millions de centimes et Maatkas 500 millions de centimes». Les enveloppes réclamées permettront la livraison des EHS de Ain El Hammam et Bouzeguène. S'agissant de l'EHS de Maatkas, celui-ci est confronté aussi à des contraintes techniques, notamment la déviation d'une conduite d'alimentation en eau potable et la démolition d'un vestiaire situé sur l'assiette foncière qui l'abrite. Pour le P/APW de Tizi Ouzou, si

cette préoccupation financière est prise en charge, les EHS de Bouzeguène et Ain El Hammam pourraient être livrés au premier semestre 2024 et Maatkas fin 2024 ou début 2025 au plus tard. A noter que la situation physique et financière de ces 3 hôpitaux a été débattue jeudi dernier en réunion de la commission aménagement du territoire et du transport de l'APW de Tizi Ouzou, en présence des directeurs concernés, des bureaux d'études et des entreprises réalisatrices. Ces dernières ont été instruites d'augmenter la cadence et le déploiement de leurs ouvriers en système de deux équipes (2X8 heures). Les directions concernées se sont engagées à lever les contraintes auxquelles ces projets sont confrontés.

H. M.